

Ministère
de la Guerre.

Mon bon ami, M. de Bussy,
quoique malade. Le jour du banquet, je vous laisserai aller
sans partir, sans aller vous serrer la main, sans vous
dire l'assurance amicale que vous êtes ici attaché et dévoué.
Quand donc pourrai-je vous voir ? De tout cœur,

Leulx de Bussy

Paris, le 11 8^{me} 1843.

